



Commission Territoires, Gouvernances et Habitants
Commission Mobilités

Conseils syndicaux immeubles:
Poincaré, 47 av. Washington
Washington, 15 rue Charles Rivail
Le Prélude, 56 av. Washington

N/réf : JLB/MPC

Grenoble, le 10 juin 2021

à
Monsieur le Maire
Monsieur le Vice-président de Grenoble-Alpes Métropole
chargé de l'espace public, de la voirie, des infrastructures
cyclables et des mobilités douces
Monsieur l'Adjoint Espaces Publics, Mobilités
Madame l'Adjointe à la Démocratie ouverte
Monsieur l'Adjoint à l'Urbanisme
Madame la Maire Adjointe du Secteur 5
Madame la Présidente d'Actis

Objet : aménagement de l'avenue Washington

Mesdames, Messieurs,

Les conseils syndicaux des immeubles Washington et Poincaré, situés dans le quartier de l'Abbaye, à Grenoble, regrettent l'absence de concertation sur le projet d'aménagement du stationnement de l'avenue Washington au Sud de la rue Charles Rivail.

Après des courriers et l'engagement des travaux, en décembre 2020, sans concertation, ils ont, le 15 janvier 2021, dans une lettre commune Union de Quartier/C.G.L., protesté et demandé « que la Municipalité [les] écoute ». Puis ils ont, le 23 février 2021 par courrier commun avec le CLUQ (Commission Territoires, Gouvernances et Habitants) et l'Union de Quartier, demandé une véritable concertation, prenant en compte l'avis et les besoins en stationnements des habitants et des sportifs. Avec le CLUQ, ils demandent le démarrage dès à présent d'une évaluation contradictoire de ces besoins.

Ils estiment, avec l'Union de Quartier Abbaye-Jouhaux, qui a bataillé depuis 10 années contre cette ouverture, et le CLUQ représentant des Unions de Quartier de Grenoble, que l'aménagement prévoyant une ouverture routière de l'avenue Washington sur l'avenue des Jeux Olympiques et la mise en sens unique de la moitié Sud de l'avenue, est nuisible :

L'ouverture projetée de l'avenue Washington crée un carrefour "avenue Washington-avenue des Jeux Olympiques" qui coupe ce qui était jusqu'alors à Grenoble :

- une des plus longues sections de trame verte sans coupure (550 m), une coupure projetée portant atteinte à la petite faune terrestre,
 - une des plus longues sections de piste cyclable sans croisement (550 m),
 - une des plus longues sections de chemin piétons sans croisement (550 m),
- qui crée :

- un nouveau point noir dangereux manquant de visibilité à cause des arbres et arbustes de la trame verte,
- un carrefour bruyant et polluant avec ses ralentisseurs et croisements de circulations,



CLUQ

Comité de Liaison des
Unions de Quartier
de Grenoble

- un carrefour qui perturbe sur l'avenue des Jeux Olympiques la circulation des personnes en voitures, 2 roues et véhicules de marchandises et services et diminue la fluidité de la circulation de milliers de véhicules par jour, de manière qui les rend plus polluants et consommateurs de carburant.

En contradiction avec les objectifs proclamés de favoriser déplacements doux et amélioration de la circulation locale à Grenoble et Saint Martin d'Hères.

La mise en sens unique projetée au Sud de l'aménagement :

- pousse à violation du sens unique avec des conséquences ; avec des risques d'accidents, rixes et autres dangers, ...,

- dégrade l'accès des immeubles Poincaré dont le portail principal automobiles est sur l'avenue Washington,

- contraint la circulation aux dépens des habitants des immeubles Poincaré et particulièrement des immeubles Washington Sud, les empêchant d'aller aisément et avec moins de pollutions vers le Nord, secteur le plus intéressant où sont le marché et les principaux pôles de commerces et services, zone de l'avenue Jeanne d'Arc et au delà,

- transforme une impasse en axe routier Nord-Sud ajoutant une circulation de transit automobile d'autres quartiers, moins sécurisée pour les automobilistes, cyclistes et piétons (à cause du carrefour créé par le projet sur l'avenue des J. O.), alors qu'elle peut déjà s'effectuer par des voies existantes : Léon Jouhaux et Jules Vallès peu surchargées.

Or, des travaux ont commencé sur l'avenue Washington entre la rue Charles Rivail et la rue Marius Riollet sans informer préalablement les intéressés ; ils ne respectent pas leurs demandes de stationnements en nombre suffisant (la dernière par le courrier commun du 13 février 2021) et même ils aggravent la pénurie par rapport à votre projet de 2017.

Cela risque de compromettre la concertation prévue en juin prochain sur l'ouverture et le sens unique de l'avenue Washington. Devant l'ensemble des nuisances projetées et la récusation des motifs de ce projet par les habitants, nous trouvons incompréhensible cette ouverture routière sur l'avenue des Jeux Olympiques, contradictoire avec la volonté de préserver les couloirs écologiques actuels, de promouvoir la circulation piétonne et cyclable sécurisée sur le secteur.

Nous renouvelons notre requête d'une véritable concertation : qu'enfin la municipalité prenne en compte les demandes et besoins de ces habitants.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Conseil syndical Washington
Joseph Noguera

Conseil syndical Poincaré
André Rocher

Conseil syndical Le Prélude
accord donné le 5 mai 2021

Président du CLUQ
Guy Waltisperger

Animateur Commission
Territoires, Gouvernances et Habitants
Jean-Pierre Charre

Animateur Commission Mobilités
Jean-Luc Besançon